

*J. M. C. H. D. M. ;  
35...*

DA

CIRCONSCRIPTION REGIONALE DE GENDARMERIE  
D'

GROUPEMENT DU

COMPAGNIE DE

BRIGADE DE

-----

76300261

22. 6. 76



PROCES - VERBAL N° 983  
du 23 J U I N 1976

APPARITION d'O.V.N.I .

S/DIRECTION de la GENDARMERIE  
COURRIER ARRIVEE  
N 023516 P 16 JUIL 76

*IRG  
6/6/76 et code*

*EHL*

**CODÉ**

*1er Courrier*



GROUPEMENT DE GENDARMERIE  
DU

COMPAGNIE DE

BRIGADE DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

APPARITION D' O.V.N.I.

Pièce n° 983/1

GENDARMERIE NATIONALE  
.....

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE  
.....

-Ce jourd'hui, six Juillet mil neuf cent soixante seize,

-Nous, soussignés : U , A , Adjudant,  
F , J -P , Gendarme,  
à la Brigade de ( ), rapportons les  
opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant  
en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

-Le 22 Juin 1976, vers 22 heures 40 sommes avisés télépho-  
niquement par W , J , demeurant à , d  
ce qu'aux environs de 22 heures 15, alors qu'il se prome-  
nait avec des amis au lieu-dit " " à sur  
( ), il aurait aperçu au dessus du  
du , un objet volant (de forme inusitée) et d  
couleur rouge.

-Cet objet après s'est dirigé au-dessus de la raffinerie d  
à ( Circonscription de  
la Brigade de ), serait parti en direction du  
vers l'

-Le 23 Juin 1976 à 6 heures 50, l'intéressé se présente à  
nos services et nous accompagne sur les lieux.

-Le terminal du ( Société du  
) d' sur est sis sur le territoire de  
la dite commune, au " ", au de la  
localité précitée.  
Coordonnées : \_ \_ . ( Voir carte jointe ).

-Il se compose d'un ensemble de bâtiments à usage adminis-  
tratif et technique et de cuves de stockage de produits  
pétroliers en provenance de destinées aux raffine-  
ries d' ( ) de et de  
Sa superficie totale est de 42 hectares.

-Le nommé W , J et ses amis se trouvaient sur un  
chemin de terre en bordure du ( Voir X sur car-  
te jointe ).  
Après un temps assez court, l'objet est parti en direction  
de la raffinerie de puis du .  
( Voir carte ).

-Dès la veille au soir, avons avisé le Commandant de Briga-  
de , de la présence d'un objet non identifié  
au-dessus de la raffinerie.  
Le 23 Juin 1976 à 8 heures 15, avisons notre Commandant d  
Compagnie par message radio N° 612/2.

-A 7 heures 20 entendons W , J , qui déclare: que la veille vers 22 heures 15, il se trouvait en compagnie de E , C , D , M et B , M , à environ 400 mètres de la station de pompage du terminal d' et qu'à ce moment, il a vu un objet de couleur rouge au-dessus du terminal, très haut dans le ciel et pratiquement immobile. L'engin, qui ne faisait aucun bruit, est parti au-dessus de la raffinerie, puis est revenu au-dessus du terminal avant de disparaître au-dessus du . Il a pris des photographies. ( Audition Pièce N°2 ).

-A l'issue de son audition, W , J , nous a déclaré verbalement qu'étant photographe professionnel, il allait développer les vues prises dans son laboratoire et nous remettre des photographies en cours de journée.

-A 8 heures 35 le même jour entendons E , C , qui déclare: que comme son camarade W , il a vu une lueur intense produite par un objet allongé au-dessus du terminal puis de la raffinerie. ( Audition Pièce N°3 )

-Les autres occupants du véhicule à savoir D , M étudiant demeurant à et E , M , secrétaire de direction, également de , nous ont fait verbalement une déclaration identique à celles de leurs camarades.

-A 13 heures, W , J , nous fait savoir qu'il a développé la pellicule sur laquelle il aurait fixé l'objet volant, mais que celui-ci n'apparaît pas, le grossissement n'étant pas assez important. Sur notre demande, il nous remet la pellicule que nous adressons au laboratoire central de la Gendarmerie.

-Afin de découvrir d'autres témoins des faits, nous nous mettons en rapport avec les services de gardiennage du terminal et de la raffinerie de à

-Ces services nous ont fait savoir qu'aucun des gardiens n'a aperçu un objet volant au-dessus des établissements dont ils ont la surveillance.

-Deux employés du terminal : Mr. S , R et H , R , nous font savoir qu'étant à leur domicile, ils ont aperçu un objet brillant dans les directions indiquées par W , J .

-Au reçu de ces renseignements, nous nous transportons au terminal du , où nous entendons: S , R , qui nous déclare à 15 heures: que la veille aux environs de 22 heures 15- 22 heures 30, il a vu depuis son domicile à ( ), un point lumineux dans la direction . ( Audition Pièce N°4 ) Il a précisé verbalement que la direction indiquée était celle du , puis de la raffinerie.

-Même jour à 15 heures 35, entendons:

H , R , qui déclare: que la veille vers 22 heures 15, à son domicile d' ( ), il a vu un objet brillant se déplaçant sans bruit à altitude élevée.  
( Audition Pièce N°5 )

-Le 29 Juin 1976, le laboratoire central nous faisait savoir que la pellicule était totalement inexploitable.

-Malgré nos recherches aucun autre témoin de ce phénomène n'a été découvert.

-Mentionnons que les témoins des faits sont connus de nous pour être des personnes sensées et de bonne foi.

Fait et clos à , le 6 Juillet 1976.

U , A  
Adjudant

F , J -P  
Gendarme

GROUPEMENT

Du

COMPAGNIE

De

UNITÉ

B.T.

P.V N° 983 / 19 76

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

Apparition d' O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE W , J ( Témoin ).

REFERENCES

CE JOUR vingt trois Juin mil neuf cent soixante seize

NOUS SOUSSIGNÉ(S), U , A , Adjudant  
F , J -P , Gendarme

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 23 Juin 1976 à 7 heures 20, au bureau de la Brigade, entendons :

W \_ \_ \_ J , ans, photographe, demeurant à ( ), , qui nous déclare :

""Le 22 Juin 1976, vers 22 heures 15, je me trouvais en compagnie de plusieurs camarades, E , C D , M , B , M sur un chemin en allant dans les champs à environ 400 mètres de la station de d' ( ) . . . . .  
""Nous étions venus pour photographier des animaux. . . . .  
""Nous avons aperçu une lueur très intense dans le ciel, très haut et pratiquement au dessus de la station de pompage. . . . .  
""Nous nous sommes arrêtés et pour entendre un bruit éventuel, nous avons coupé le moteur de la voiture. . . . .  
""La lueur resta immobile environ 5 minutes. De face cette lueur était ronde et de couleur rouge. . . . .  
""Elle s'est déplacée vers la direction du à grande vitesse, puis elle est revenue à peu près à son point de départ toujours à grande vitesse. . . . .  
""Elle s'est arrêtée quelques secondes et je l'ai photographiée. . . . .  
""Elle est repartie tout doucement en direction de la raffinerie de ( ), et je me suis aperçu qu'elle avait de profil la forme d'un cigare très allongé. . . . .  
""Il était 22 heures 30, quand nous ne l'avons plus aperçue. . . . .  
""A mon avis, il ne peut s'agir d'avion, en raison de la forme et de l'absence de bruit. . . . .

—Le 23 Juin 1976 à 7 heures 40.—  
—Lecture faite, persiste et signe.—

# PROCÈS - VERBAL D' AUDITION

GROUPEMENT  
 Du  
 COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~  
 De  
 UNITÉ  
 B.T.  
 P.V N° 983 / 19 76

CAFFAIR  
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE E , C ( Témoin ).

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt trois Juin mil neuf cent soixante seize  
 NOUS SOUSSIGNÉ(S), U , A , Adjudant  
 F , J -P , Gendarme

VU LES ARTICLES DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE , RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES , AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS ,

Le 23 Juin 1976 à 8 heures 35, au bureau de la Brigade,  
 entendons :

E , C , ans, enseignant, demeurant à ( ) ,  
 , qui nous déclare :

""Le 22 Juin 1976, vers 22 heures 15, je me trouvais en compagnie de camarades sur un chemin allant dans les champs en direction de la station de d' ( ) , à environ 400 mètres de celle-ci  
 ""J'ai aperçu dans le ciel à une hauteur très élevée, une lueur très intense de couleur rouge. Elle est restée immobile environ 5 minutes, puis elle s'est éloignée à grande vitesse en direction du , pour revenir quelques instants après toujours à la même vitesse. . . . .  
 ""La lueur a ralenti et mon camarade, qui est photographe, en a profité pour prendre quelques photographies. . . . .  
 ""Sa forme était allongée comme un cigare. . . . .  
 ""Elle est repartie en direction de la de ( ) ; à une vitesse réduite et a disparu. Il était 22 heures 30, quand je ne l'ai plus aperçue. . . . .  
 ""Il n'y avait aucun bruit et aucune étoile dans le ciel. . . . .  
 ""A mon avis, il ne peut s'agir d'avion. . . . .

---Le 23 Juin 1976 à 8 heures 55. ---

---Lecture faite, persiste et signe. ---

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

GROUPEMENT

Du

COMPAGNIE XXXXXXXXXXX

De

UNITÉ

B.T.

P.V N° 983 / 1976

PERSONNE ENTENDUE S , R ( Témoin ).

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt trois Juin mil neuf cent soixante seize

NOUS SOUSSIGNÉ(S) U , A , Adjudant  
F , J -P , Gendarme

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 23 Juin 1976 à 15 heures, nous entendons :

S , R , ans, agent technique, demeurant à ( ), ,  
qui nous déclare :

""Hier vers 22 heures 25 - 22 heures 30, je me trouvais sur la terrasse de mon habitation, lorsque j'ai remarqué la présence dans le ciel, dans la direction à une assez grande distance et à une altitude moyenne, d'un point extrêmement lumineux de la taille d'une section de stylo à bille. . . . .

""Ce point m'a paru étrange, car il ne ressemblait ni à une étoile, ni à un avion. . . . .

""Je ne l'ai aperçu que quelques secondes et comme j'avais de la visite à la maison, je n'y ai plus prêté attention. . . . .

Le 23 Juin 1976 à 15 heures 15.- - - - -

---Lecture faite, persiste et signe.- - - - -

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

Du

COMPAGNIE

De

UNITE

B.T.

P.V N° 983 / 1976

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

Apparition d' O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE H , E ( Témoin ).

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt trois Juin mil neuf cent soixante seize  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), U , A , Adjudant  
F , J -P , Gendarme

VU LES ARTICLES DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 23 Juin 1976 à 15 heures 35, nous entendons :

H , R , ans, chef de centre, demeurant à ( ), , qui nous déclare :

""Hier soir, vers 22 heures 15, je me trouvais à mon domicile, dans le nouveau quartier de , lorsque étant sur mon balcon, j'ai remarqué dans le lointain, plus exactement dans la direction , un point lumineux d'un jaune presque blanc, de la grosseur d'une section de stylo à bille. . . . .

""Comme le ciel était sombre et sans étoile, cela m'a intéressé. . . . .

""Ce point lumineux était à l'arrêt et au départ, j'ai pris cela pour une étoile. . . . .

""Ensuite cet objet s'est déplacé lentement, puis s'est agrandi jusqu'à la taille d'un verre de lunette, c'est à dire qu'il avait l'air d'être rond. La luminosité était toujours aussi forte. . . . .

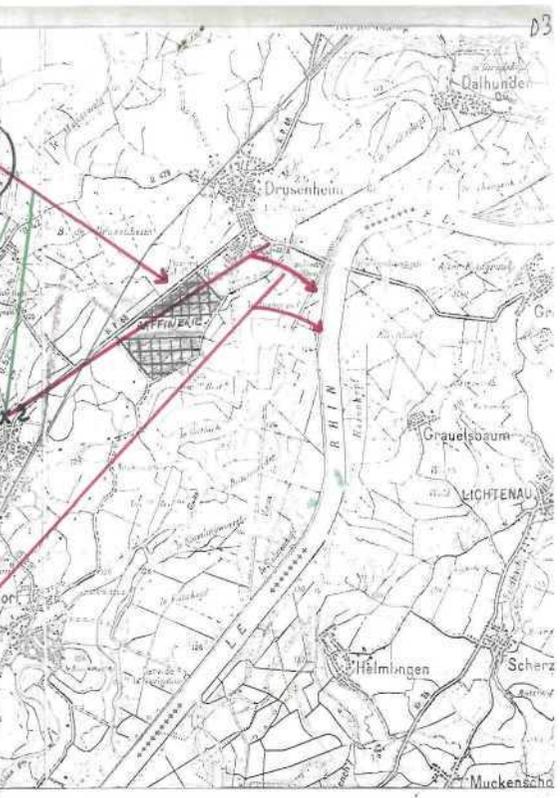
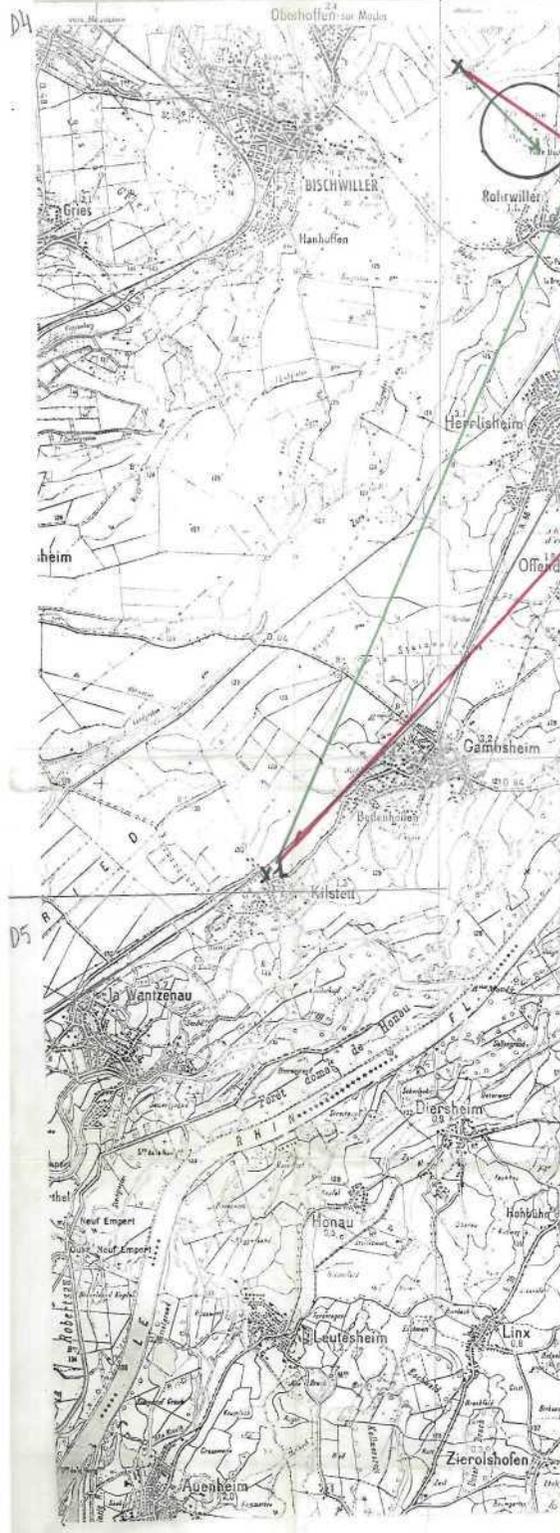
""Il semblait n'émettre aucun bruit et son altitude m'a paru élevée . . . . .

""Comme il a grossi, c'est à dire rapidement, il est disparu en se déplaçant dans le sens raffinerie de . . . . .

""A mon avis et compte tenu de mes connaissances techniques, je pense qu'il s'agit d'un satellite. . . . .

---Le 23 Juin 1976 à 16 heures.---

---Lecture faite, persiste et signe.---



**LEGENDE**

Traité vert : 1<sup>o</sup> apparition de l' O.V.N.I. vue par le témoin

Traité rouge : 2<sup>o</sup> apparition de l' O.V.N.I., vue par le témoin.

X -Position de W. J. et de son camarade E. C.

X 1 -Position du témoin S. R. et directions dans lesquelles il a vu un objet brillant.

X 2 -Position du témoin H. R.

O -Terminal S.P.L.S.E.

 - Raffinerie de à au dessus de laquelle a été vu l' O.V.N.I.